



Cambrai, le 22 juin 2026

Monsieur Philippe BAPTISTE
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Espace
Pavillon Boncourt
21, rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Alexandre BASQUIN

SÉNATEUR
DU NORD

Membre de la Commission
de l'aménagement du
territoire et du
développement durable

Membre du groupe
d'études « Numérique »

a.basquin@senat.fr

<https://alexandrebasquin.fr>

Permanence parlementaire :
7, rue des Cordiers
59400 CAMBRAI
Tel : 03.27.83.08.21

Sénat :
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS

Monsieur le Ministre,

Pas une journée ne passe sans que l'on m'évoque le si décrié dispositif qu'est Parcoursup ; légitimement décrié d'ailleurs.

Ouverte en 2018, cette plateforme numérique nationale de préinscription dans l'enseignement supérieur continue de faire couler beaucoup d'encre, malgré les quelques évolutions de ces dernières années.

Nombre d'élèves, et leurs parents, se retrouvent complètement démunis face aux choix algorithmiques de la plateforme, et surtout face aux refus imposés d'entrer dans les filières choisies.

Très rares sont les élèves qui sont acceptés dans leur premier choix d'études. Ils sont parfois relégués au quatrième, cinquième, sixième choix voire plus, y compris lorsque leurs résultats scolaires sont bons.

De même, alors que des filières sont dispensées à côté de chez eux, il arrive que les élèves soient acceptés à l'autre bout de la France. C'est complètement incompréhensible. Cela engendre de tels frais, notamment d'hébergement, que des jeunes refusent leur inscription.

A cause de la complexité de la plateforme, les officines privées de coaching se multiplient. C'est dire ! Et les écoles privées, qui ne recrutent pas sur la plateforme, en font un argument de poids.

De plus, malgré les alertes de la Défenseure des droits, de la Cour des comptes et du Conseil constitutionnel, les critères de sélection demeurent opaques, difficiles à comprendre.



- 2 -

D'ailleurs, le Gouvernement a toujours refusé d'ouvrir la boîte noire algorithmique. Ce manque de transparence est particulièrement scandaleux.

Or, cela a été documenté et sourcé, l'algorithme de classement porte des biais sociologiques, est discriminatoire et renforce les inégalités sociales.

Cela a d'ailleurs été établi par la mission flash des députés Pierrick Courbon et Frantz Gumbs qui évoquent les « inégalités socioculturelles » relatives au dispositif.

Bref, de trop nombreux élèves sont abattus et effondrés suite aux résultats publiés sur la plateforme, à seulement quelques jours de passer le baccalauréat.

Je le dis avec la franchise qui me caractérise : cette plateforme brise les rêves de notre jeunesse alors que, plus que jamais, celle-ci devrait être soutenue et encouragée dans ses choix.

Chaque année, depuis 2018, le même constat est fait et il semble impératif qu'une remise à plat complète du processus de sélection soit engagée. Il en va de l'avenir de notre jeunesse.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Alexandre BASQUIN
Sénateur du Nord

Ce courrier a été rédigé sans le recours à l'intelligence artificielle générative